
**6^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 29 juin 2022, 19 h,
Séance tenue au Collège des Compagnons
3642, avenue des Compagnons
Salle A-112 (Le Carrefour)**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M	Jacques Pelchat	Président
M.	Pierre Laurin	Secrétaire
M ^{me}	Andréa Giguère	Trésorière
M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice
M ^{me}	Renée Paradis	Administratrice
M ^{me}	Maryse Vaillancourt	Administratrice
M.	Luc Fournier	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M.	Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me}	Cécile Baldy	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M.	Real Jean	Administrateur
----	-----------	----------------

Trente-quatre citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

M. Jacques Pelchat ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jacques Pelchat fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. Il suggère d'adopter l'ordre du jour.

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 25 mai 2022	19 h 03
4.	Communications publiques	19 h 05
5.	Période d'information par les membres du conseil municipal	19 h 10
6.	1 ^{ère} période de questions et commentaires du public	19 h 20
7.	Fonctionnement du conseil	19 h 35
	• Retour sur la déontologie et l'éthique	
	• Plan d'action du conseil de quartier	
8.	Suivi des dossiers en cours	19 h 40
	• Rue du Campanile	
	• Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy	
	• Archivage électronique et calendrier partagé	
	• Table vélo	
	• Réseau structurant de transport en commun	
	• Entretien de la piste de ski de fond du boisé des Compagnons	
9.	2 ^e période de questions et commentaires du public	20 h 20
10.	Trésorerie	20 h 35
11.	Divers	20 h 40
12.	Levée de l'assemblée	20 h 45

M. Jacques Pelchat propose de rajouter à l'ordre du jour :

7. Fonctionnement du conseil :

- Élection au poste de membre coopté

8. Nouveaux dossiers :

- Fête du Campanile
- Conseil régional de l'environnement

RÉSOLUTION 22-CA-29

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M^{me} Andréa Giguère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications précédentes.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MAI 2022

M. Jacques Pelchat demande si des modifications doivent être apportées aux procès-verbaux de la dernière assemblée du Conseil.

Reporté car plusieurs modifications sont à apporter au procès-verbal du 25 mai 2022.

4. COMMUNICATIONS PUBLIQUES

M. Jacques Pelchat indique que concernant la protection des arbres au niveau du boisé de Nelson, plusieurs choses ont été améliorées à ce niveau par la Ville de Québec.

Décès de l'ancienne présidente du conseil de quartier M^{me} Sylva Weiss 2008-2009. M^{me} Johanne Elsener précise que M^{me} Weiss a beaucoup œuvré à la réhabilitation du boisé des Compagnons.

M. Jacques Pelchat propose faire une plaque pour M^{me} Weiss au niveau du boisé des compagnons, mais comme le boisé appartient à la commission scolaire. Il regardera si cela est possible avec M^{me} Valérie Poirier.

Formation le mois dernier sur les modifications éventuelles au niveau des règlements des conseils de quartier et M. Jacques Pelchat demande aux membres du conseil de répondre au sondage d'opinion sur le sujet que la ville nous a transmis récemment.

5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau explique son rôle aux citoyen.ne.s au sein du Conseil de quartier.

Mise à jour sur les travaux du boisé de Nelson à la suite à une détérioration dans ce coin du quartier. Il avait été constaté que des débris avaient été entreposés et ceux-ci ont été enlevés. La renouée japonaise qui poussait là a également été enlevée, étant donné son caractère envahissant. Il y a également eu un aplanissement et mise en place d'un bloc de béton afin d'empêcher l'entreposage d'éventuels débris à l'entrée du boisé de Nelson. Une entente a été faite pour améliorer le secteur entre M^{me} Corriveau et les deux citoyens qui gèrent le groupe Facebook concernant ce secteur afin d'améliorer cette section de la Pointe-de-Sainte-Foy.

M^{me} Anne Corriveau souhaite aborder le dossier de l'érosion des berges de la plage Jacques Cartier. La ville est prête depuis 2014 pour réaliser les travaux, mais une étude d'impact a été demandée par le ministère de l'Environnement. Il y a eu beaucoup d'échanges à ce sujet, le décret ministériel a été reçu par la ville en février, il manque l'accord ministériel. Les travaux commenceront à l'automne 2022 se feront en 2 phases : à l'ouest (phase 1), des travaux seront réalisés afin de minimiser l'impact des vagues sur la berge. Les travaux seront réalisés à l'automne pour ne pas déranger la faune. L'impact archéologie bien que déjà pré-évalué pourrait être responsable de

retards supplémentaires. En juillet, il y aura un 1^{er} appel d'offres qui aura lieu afin de réaliser les travaux cet automne.

Centre communautaire Pointe-Sainte-Foy : travaux retardés dus à la pandémie, mais les travaux avancent. Au dernier conseil de ville, il y a eu des modifications budgétaires en fonction de l'évolution des besoins, la pérennité et l'inflation, il y a eu une augmentation d'un peu plus de 3 millions \$ pour atteindre un budget total de 11 385 000\$. La 1^{re} phase va bon train : rénovation de l'extérieur et du rez-de-chaussée, locaux pour la plantation du jardin collectif et cuisine collective, ainsi qu'un stationnement. Dans la dernière phase, l'extérieur du centre sera refait.

Modification au conseil d'arrondissement concernant les feux de circulation coin Bégon et rue de la Pérade : des feux sonores ont été mis en place.

Le 24 juin il y a eu plusieurs fêtes de quartier, ce sera la même chose pour le 1^{er} juillet. Le 3 juillet aura lieu la fête de la ville, il y aura des festivités notamment la parade militaire et l'hôtel de ville sera ouvert au public.

La grande fête familiale aura lieu au district Sainte-Foy/Ville de Cap-Rouge à 17h au parc St-Benoit avec plusieurs activités.

Programmation des spectacles qui auront lieu cet été notamment au parc Roland-Beaudin, il y aura plusieurs artistes invités, dont certains assez connus. L'information se trouve sur le site de la salle Albert Rousseau. Il y aura également des spectacles présentés par le cirque Flip Fabric au parc St-Benoit 24 et 25 août.

6. 1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une citoyenne demande s'il est possible d'avoir des renseignements sur le procès-verbal du 25 mai 2022 à propos de la rue du Campanile. M. Jacques Pelchat précise que ce sera abordé plus tard aujourd'hui dans le point 8.1 et que les questions à ce sujet pourront être posées lors de la 2^e période de questions.

7. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

7.1 Retour sur la déontologie et l'éthique

M. Jacques Pelchat propose de reporter ce point en septembre lorsque M. Dave Gagnon-Pelletier sera présent, cela se fera sous forme de présentation. M^{me} Priscilla Lafond précise que la Ville propose des documents à ce sujet pour les nouveaux membres des conseils de quartier notamment.

7.2 Plan d'action du conseil de quartier

M. Jacques Pelchat précise que quelques membres du conseil sont nouveaux, donc on est rendu à produire une mise à jour des responsabilités. La nouvelle version permettra de guider les membres du conseil sur les sujets à travailler durant l'année.

M. Jacques Pelchat pose la question de la pertinence de maintenir au plan d'action la création d'un parc à chien dans le quartier. La personne qui a demandé le point a quitté le conseil. M^{me} Andréa Giguère précise que la personne qui devait traiter le dossier, M^{me} Marie-Ève Duchesne, avait fait des démarches, mais comme il y avait un parc à chien à Cap-Rouge, le projet n'avait pas abouti.

7.3 Élection membre coopté

M. Jacques Pelchat précise qu'il y a 3 personnes cooptées qui peuvent siéger au conseil de quartier. Actuellement, 1 poste est occupé sur les 3 postes, par M. Jean-Luc Lavoie.

M^{me} Johanne Elsener a posé sa candidature, 5 personnes ont appuyé sa candidature sur le site : M^{me} Valérie Poirier, M^{me} Renée Paradis, M. Luc Fournier, M. Jean-Luc Lavoie et M. Pierre Laurin.

7 personnes au conseil appuient la candidature de Mme Elsener.

M. Pelchat demande si 3 citoyens souhaiteraient appuyer la candidature de M^{me} Johanne Elsener. M^{me} Marie-France Barin, M^{me} Anne Dumais, M. Denis Faulkner et M^{me} Ginette Tardif appuient la candidature de M^{me} Johanne Elsener.

RÉSOLUTION 22-CA-30

La candidature de M^{me} Johanne Elsener est donc *acceptée à l'unanimité*.

M^{me} Johanne Elsener est résidente de la Pointe-de-Sainte-Foy depuis 25 ans, elle a déjà fait partie du conseil de quartier pendant 13 ans. Elle a cofondé et co-présidé un organisme appelé Santé-Urbanité (lien entre santé et aménagements urbains), et elle a produit « Ça marche doc » et « Ma ville aux rayons X ». Médecin spécialisée en environnement, elle était experte mandatée sur le dossier Nickel en basse ville de Québec.

Plusieurs dossiers préoccupent M^{me} Johanne Elsener notamment la réhabilitation du Campanile, le verdissement urbain, la protection boisée Nelson et la mobilité.

8. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

8.1 Rue du Campanile

M. Jacques Pelchat précise que M. Réal Jean a déjà travaillé sur le dossier de la réhabilitation du bureau de poste à Saint-Romuald. M. Jean Réal a présenté un dossier concernant la rue du Campanile lors de la séance de travail du conseil pour développer l'aspect animation. Le problème de la rue du Campanile est que la rue et les trottoirs sont mal entretenus, mais ils appartiennent à 8 propriétaires donc c'est un dossier assez complexe. Les 8 propriétaires sont 6 copropriétés (condos), le RPA et le centre commercial. Le travail du conseil se concentrera sur l'augmentation des activités sur la rue du Campanile. Le Conseil n'a pas pouvoir sur la qualité de la rue et des trottoirs. Côté commerces, il y en a plusieurs qui ont ouvert et d'autres vont arriver sous peu.

M. Jean-Luc Lavoie précise que M. Réal Jean souhaiterait pouvoir présenter son dossier à M^{me} Vallière-Roland, responsable de la culture au comité exécutif de la Ville de Québec, et M^{me} Coulombe-Leduc, responsable des espaces verts, afin de promouvoir le dossier. La fête du Campanile est la seule animation sur la rue du Campanile et elle a lieu 1 fois par an (20 août cette année). Mme Maryse Vaillancourt précise qu'un groupe d'artistes amateurs et professionnels viendra le 8 juillet pour donner de l'animation sur la rue du Campanile. Le conseil abordera à nouveau ce point dans ses prochaines assemblées.

Une citoyenne se dit déçue, elle pensait que la rue serait réhabilitée par la ville. Elle précise que la rue est vraiment très dangereuse. M. Pelchat demande à M^{me} Anne Corriveau ce que la Ville pourrait faire, mais précise que ce sont les propriétaires qui doivent faire des démarches auprès de la Ville. Une citoyenne se demande qui va aller dans les commerces si la rue n'est pas remise en état.

M^{me} Anne Corriveau précise que la rue du Campanile a été construite par Industrielle Alliance en tant que rue privée. La ville est propriétaire des égouts et aqueduc, mais tout ce qui est au-dessus est privé. Industrielle Alliance a vendu à différentes compagnies qui n'ont pas entretenu la rue. En juillet 2021, M^{me} Anne Corriveau avait demandé à ce que la Ville rencontre les propriétaires de la rue du Campanile pour faire un état des lieux. Pour qu'une rue soit municipalisée, elle doit être remise en état par les propriétaires. Les copropriétaires de condos ont entre leurs mains les recommandations de la Ville. Quand il y a plusieurs propriétaires, c'est compliqué, les ingénieurs de la ville leur ont offert leurs services, mais les copropriétaires doivent tous être d'accord pour que les travaux se fassent.

Le parc, qui est la seule partie appartenant à la ville, a été restauré, plusieurs activités ont été organisées et le pavage a été refait à certains endroits.

M. Jean-Luc Lavoie dit que la Coop IGA a un bail avec l'obligation du propriétaire d'entretenir les stationnements étagés et de garder la surface en bon état, ce qui n'est pas fait. Il y a donc eu un recours pour que la coopérative verse dans un fonds en fidéicomis le bail tant que la rue ne sera pas restaurée. Une étude sur l'espace du stationnement étagé doit être évaluée ainsi que la rue. Il y a eu une pétition signée par environ 350 personnes.

Les propriétaires peuvent remettre en état la rue et la céder à la ville. Une 2^e option serait que les propriétaires payent des taxes supplémentaires afin d'amasser des fonds pour la remise en état de la rue.

Un citoyen précise qu'il a essayé avec M^{me} Corriveau de rejoindre M. Trudel (propriétaire majoritaire de la rue du Campanile), mais que celui-ci n'est pas joignable. Le citoyen demande s'il serait possible à la Ville de Québec d'envoyer une mise en demeure à Mr Trudel. Il signifie que le stationnement est presque rendu dangereux.

M. Jacques Pelchat, indique que le conseil de quartier va regarder ce qui pourrait être fait par eux et la ville de Québec.

Plusieurs citoyens confirment que l'état de la rue est catastrophique et demande s'il n'est pas possible de contraindre les propriétaires à faire les travaux, quitte à ce que la Ville fasse les travaux et envoie la facture aux propriétaires.

M. Jean-Luc Lavoie précise que le seul levier légal est au niveau des occupants. Cependant, il est trop tôt pour exposer une stratégie. Pour le moment, d'un point de vue légal, il n'y a pas grand-chose à faire de plus que ce qu'a fait la Coop IGA.

Une citoyenne a posé une question concernant le petit parc géré par la ville, est-ce que le restaurant qui a agrandi sa terrasse sur le parc avait le droit de le faire ? M^{me} Anne Corriveau précise qu'une entente a été signée depuis la pandémie. La ville va envoyer des inspecteurs pour vérifier que l'entente est respectée par le restaurateur. M^{me} Anne Corriveau souhaiterait que la situation s'améliore. La ville a constaté que sur le plan de la sécurité incendie sur la rue du Campanile, c'est sécuritaire. Les copropriétaires de la rue sont en grande partie des citoyens, ce qui rend des poursuites assez complexes pour la Ville.

M. Luc Fournier propose de faire adopter une résolution au niveau du conseil de quartier et de l'acheminer aux autorités de la Ville.

M^{me} Anne Corriveau dit que l'équipe de M. Marchand a promis de revitaliser la rue du Campanile, entre autres, mais d'autres rues ont été réhabilitées en premier.

M. Jacques Pelchat dit que c'est la somme des petits efforts qui donnera des effets. Il suggère aux citoyens d'interpeler le maire au conseil de ville et d'interpeler le conseil d'arrondissement pour demander où en est le dossier de la rue du Campanile.

RÉSOLUTION 22-CA-31 :

Annnonce de proposition pour sensibiliser les autorités municipales au profond et sérieux découragement face à la détérioration de la sécurité de la rue du Campanile.

Proposée par M. Luc Fournier appuyée par M^{me} Andréa Giguère.

M. Jean-Luc Lavoie précise que le constat de la détérioration de la rue du Campanile sera probablement fait dans plusieurs mois. Le fait que la rue du Campanile est une rue privée complique son intervention. Il est en faveur de la proposition.

M^{me} Johanne Elsener appuie la proposition et est d'accord avec M. Jean-Luc Lavoie. Rien n'a été fait par la précédente administration à la Ville de Québec pour solutionner le problème.

M. Pierre Laurin est satisfait de voir les citoyens impliqués dans ce dossier. La proposition ne semble pas assez forte selon lui. On doit demander à l'administration de s'engager plus clairement. On doit faire quelque chose de plus ferme, sinon il craint que rien ne soit fait.

M^{me} Maryse Vaillancourt précise qu'elle est une copropriétaire d'une copropriété de la rue Campanile. Elle précise que le rez-de-chaussée commercial des copropriétés appartient à M. Trudel qui ne se présente pas plus aux CA des copropriétaires. Les

copropriétaires de condos sont d'accord pour faire l'entretien, mais il faut l'accord de tout le monde. Elle suggère d'encourager les commerçants déjà présents sur la rue du Campanile.

Amendement proposé par M. Pierre Laurin de reformuler la résolution de la façon qui suit : que le conseil de quartier transmette une proposition pour que les autorités municipales prennent acte du profond découragement des citoyens résidant dans le quartier face à la détérioration de la sécurité de la rue du Campanile et fasse tout en leur pouvoir pour solutionner le problème.

L'amendement proposé par M. Pierre Laurin est appuyé par M^{me} Andréa Giguère.
Accepté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 22-CA-32 :

En ce qui concerne le document que M. Réal Jean a rédigé à propos du volet animation du Campanile, il est proposé que : le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy mandate M. Réal Jean à poursuivre son travail d'étude tel que présenté dans le document qu'il a déposé au conseil de quartier.

Proposée par M. Luc Fournier et appuyée par M. Pierre Laurin.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy

M. Jacques Pelchat précise que le conseil de quartier souhaiterait une présentation du projet de la part de la Ville.

RÉSOLUTION 22-CA-33 :

Le Conseil quartier de la Pointe-Sainte-Foy demande à la Ville de Québec une présentation sur le projet du centre communautaire.

M^{me} Anne Corriveau précise que la présentation pourrait-être fait devant les citoyens lors d'un conseil de quartier. M. Jacques Pelchat demande alors que la présentation soit faite à l'automne et soit ouverte aux citoyens.

Proposée par M^{me} Valérie Poirier appuyée par M. Pierre Laurin

Adoptée à l'unanimité.

8.3 Archivage électronique et calendrier partagé

M^{me} Andréa Giguère reporte à l'automne ce point et enverra un résumé à tout le monde.

8.4 Table vélo

M. Luc Fournier surveille, mais il n'y a rien qui a été mentionné. M. Jacques Pelchat signifie que lors de la présentation du tramway il était question qu'une piste cyclable soit mise en place sur le boulevard Pie XII, car pour le moment la piste est en alternance de gauche à droite par la Ville de Québec. M^{me} Johanne Elsener précise que la préoccupation était surtout le prolongement de la piste cyclable de Quatre-Bourgeois jusqu'aux Compagnons, car après le boulevard Pie XII, il n'y a plus de pistes cyclables, ce qui est extrêmement dangereux. M. Jacques Pelchat demande à M. Luc Fournier de mettre de la pression pour aménager des pistes cyclables dans le secteur ouest.

8.5 Réseau structurant le transport en commun

La présentation faite lundi par la Ville sera disponible sur le site de la Ville sous peu. M. Jacques Pelchat a assisté à cette présentation, des questions peuvent être posées à la Ville qui sera répondue par le bureau de projet.

M^{me} Johanne Elsener dit que sa principale préoccupation d'un point de vue santé est le prolongement de rue Mendel qui impliquera plus de circulation, ce qui engendrerait plus de pollution dans le quartier. La pollution est une source d'inquiétude sanitaire pour la population du quartier. Ce prolongement semble incohérent avec le projet du tramway. L'Association québécoise des médecins de l'environnement s'est prononcé contre ce prolongement des voies la rue Mendel.

M Jacques Pelchat est préoccupé par le détournement du boulevard Pie XII par la rue Alain pour la sécurité des écoliers. Sur la rue Alain il y a une école dans une courbe dans un secteur à 30km/h déjà peu respecté, ce qui est préoccupant si le volume de circulation augmente.

M^{me} Maryse Vaillancourt indique que cet été il y a aura un kiosque mobile concernant le Tramway qui se promènera dans la ville. Elle demande s'il pourrait venir au Campanile.

RÉSOLUTION 22-CA-34:

Le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande au bureau de projet du tramway que le kiosque mobile vienne faire une visite au Campanile.

Résolution proposée par M^{me} Maryse Vaillancourt et appuyée par M^{me} Andréa Giguère.

Adoptée à l'unanimité.

M^{me} Andréa Giguère dit que le problème de la rue Alain avait été abordé par le passé et qu'il y avait une résolution déjà faite. Elle suggère d'aller vérifier.

8.6 Entretien de la piste de ski de fond du boisé des Compagnons

M. Luc Fournier a appris que le boisé des Compagnons appartient à la commission scolaire. Elle sera contactée par M. Luc Fournier pour savoir si c'est la commission de la capitale nationale qui fera l'entretien de la piste de ski de fond.

L'objectif serait de protéger les arbres, notamment l'écorce des arbres, lors de l'entretien de la piste de fond. Un suivi sera fait en septembre par M. Luc Fournier.

9. NOUVEAUX DOSSIERS :

9.1. Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale

M. Jacques Pelchat signifie qu'il a reçu un avis de renouvellement de la part du conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale. Il demande au conseil de quartier si ça vaudrait la peine. M^{me} Johanne Elsener est vice-présidente du conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale qui s'occupe des questions aménagement urbain notamment la mobilité, verdissage de la ville, lutte contre la pollution atmosphérique.

RÉSOLUTION 22-CA-35 :

Que le conseil de quartier de la Pointe-Sainte-Foy redevienne membre du conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale en payant 40\$.

M^{me} Giguère précise que tant qu'elle n'aura pas récupéré les droits sur le compte du Conseil de quartier, le paiement ne pourra pas être fait.

Proposée par M. Luc Fournier appuyée par M^{me} Valérie Poirier.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. Fête du campanile :

Le 20 août de midi à 18h aura lieu la fête du Campanile qui sera animé par M. Jean-Luc Lavoie. Il y avait eu 450 personnes présentes l'an dernier. M. Jean-Luc Lavoie invite les citoyens à se présenter et à promouvoir l'évènement. La Page Facebook des loisirs du parc St Benoit affichera la programmation.

Le conseil de quartier sera présent également.

M^{me} Maryse Vaillancourt propose à M. Jean-Luc Lavoie de contacter les copropriétaires de la rue du Campanile pour demander un aménagement pour les animations de la fête du Campanile.

10. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen rappelle que le Conseil de quartier est censé être apolitique et déplore que la politique soit apparue dans le conseil et demande que le caractère apolitique soit respecté.

Le citoyen demande aussi si en devenant membre du Conseil régional de l'environnement si le conseil de quartier est lié à toutes ses positions. Il demande aussi pourquoi le conseil n'est pas membres d'autres organismes.

M. Jacques Pelchat approuve la 1^{re} remarque et s'engage personnellement à ne pas aborder les partis politiques, mais de parler de la Ville.

Pour la seconde question, il y a en effet d'autres organismes avec qui le conseil pourrait être associé si le point est amené. M^{me} Elsener précise que le conseil de quartier n'aura pas à appuyer toutes les positions du conseil régional de l'environnement.

11. TRÉSORERIE

M. Jacques Pelchat demande où en est le suivi des signatures. M^{me} Andréa Giguère précise que la trésorière n'a pas encore réussi à communiquer avec l'ancienne présidente pour transférer les droits d'administrateur principal. L'administratrice principale est encore l'ancienne présidente. M^{me} Andréa Giguère a prévenu M. Dave Gagnon-Pelletier de la situation.

RÉSOLUTION 22-CA-36

Le Conseil mandate comme signataires du compte bancaire M^{me} Andréa Giguère, M. Jacques Pelchat et M. Pierre Laurin retirent les noms de M^{me} Marie-Ève Normandeau et M. Olivier Lacombe

La résolution est proposée par M^{me} Johanne Elsener, appuyée par M^{me} Valérie Poirier.

Adoptée à unanimité

M^{me} Andréa Giguère indique qu'il reste un solde de 1 030,60 \$ au compte soustrayant 100\$ pour le paiement secrétaire du mois de mai.

Paiement de la secrétaire de soutien

RÉSOLUTION 22-CA-37

Sur proposition de M^{me} Andréa Giguère, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu d'octroyer 100\$ à M^{me} Cécile Baldy pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Pelchat demande s'il serait possible d'acheter des cartes de visite ou des moyens d'identification pour le conseil de quartier pour utiliser lors d'évènements. Cela coûterait 150\$ pour un drapeau pour s'identifier.

M^{me} Priscilla Lafond précise que pour un évènement, la Ville pourrait prêter des fanions pour les conseils de quartier.

M Pierre Laurin demande de faire une soumission pour prendre une décision éclairée.

M^{me} Andréa Giguère propose de demander à la Ville pour le prêt d'un fanion pour la fête du Campanile.

11. DIVERS

M. Luc Fournier précise qu'il travaille à redéfinir les endroits de passages de piétons dans le quartier, il a souligné des anomalies et des absences à ce niveau et il fera un rapport pour l'assemblée de septembre pour suggérer des recommandations à la ville.

Personne ne peut dire combien de personnes habitent dans le quartier et comment sont répartis les citoyens du quartier de la Pointe-Sainte-Foy. M^{me} Andréa Giguère dit que cela existe sur le site de la Ville, mais elle ne sait pas de quand date cette étude. M. Jacques Pelchat précise que ces statistiques doivent dater de 2016. Mais les données sont disponibles sur StatCan pour le recensement de 2021. M^{me} Johanne Elsener indique que des données sur la population sont également disponibles sur le site du CIUSSS-CN. M. Luc Fournier voudrait faire une présentation sur le portrait du quartier.

M. Jean-Luc Lavoie précise que le profil des habitants est disponible pour 2019.

M^{me} Andréa Giguère informe que la page Facebook souhaite partager les évènements du quartier et suggère aux membres du conseil de faire des publications. M^{me} Valérie Poirier souhaiterait être ajoutée comme administratrice du groupe Facebook. M^{me} Louise Fantini pourra faire une formation en communication sur les réseaux sociaux. M^{me} Andréa Giguère précise qu'elle a ajouté le nom de M^{me} Valérie Poirier en tant qu'administratrice du groupe Facebook.

Une citoyenne demande le nom de la page et M^{me} Andréa Giguère lui répond Conseil de quartier Pointe-de-Sainte-Foy.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 22-CA-38

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Luc Fournier, appuyé par M^{me} Valérie Poirier, il est résolu de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Il est 21 h 32.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Cécile Baldy et révisé par M. Jacques Pelchat et M. Pierre Laurin.

M. Jacques Pelchat, président

M. Pierre Laurin, secrétaire